



TransCanada

Du possible au réel

Renseignements aux médias :	Glenn Herchak/Kurt Kadatz	(403) 920-7877
Renseignements aux analystes :	David Moneta/Debbie Persad	(403) 920-7911

Communiqué

Hausse du bénéfice et des flux de trésorerie de TransCanada

Le conseil majore le dividende

CALGARY, Alberta – Le 28 janvier 2003 – (TSE : TRP) (NYSE : TRP)

Points saillants du quatrième trimestre de 2002 et de l'exercice terminé à cette date :
(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Le conseil d'administration de TransCanada PipeLines Limited a majoré aujourd'hui le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de la Société, pour le porter de 0,25 \$ par action à 0,27 \$ par action pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, soit une augmentation de huit pour cent. Ce dividende, le 157^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires, est payable le 30 avril 2003 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2003. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.
- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies (bénéfice net) de TransCanada s'est établi à 747 millions de dollars (1,56 \$ par action). Ces résultats se comparent au chiffre de 686 millions de dollars (1,44 \$ par action) inscrit en 2001. L'augmentation de 9 pour cent réalisée en 2002 provient surtout du bénéfice supérieur de l'entreprise de transport et de la réduction des dépenses dans le secteur Siège social, en partie neutralisés par le recul du bénéfice dans le secteur Électricité. En 2001, le bénéfice du secteur Électricité reflétait les importantes occasions découlant des prix élevés sur le marché et la volatilité des prix de l'électricité.
- Le bénéfice net de TransCanada pour le quatrième trimestre de 2002 s'est établi à 180 millions de dollars (0,37 \$ par action). Il s'agit d'une hausse de huit pour cent comparativement au bénéfice net de 166 millions de dollars (0,35 \$ par action) inscrit pour la période correspondante de 2001.

- Le bénéfice afférent aux actions ordinaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 a atteint 747 millions de dollars (1,56 \$ par action), alors qu'il avait totalisé 619 millions de dollars (1,30 \$ par action) en 2001. Les résultats de 2001 comprenaient une perte nette liée aux activités abandonnées de 67 millions de dollars (0,14 \$ par action).
- Pour le quatrième trimestre de 2002, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires s'est établi à 180 millions de dollars (0,37 \$ par action), comparativement à 186 millions de dollars (0,40 \$ par action) au quatrième trimestre de 2001. Les résultats du quatrième trimestre de 2001 comprenaient un ajustement après impôts positif de 20 millions de dollars (0,05 \$ par action) à la provision pour perte sur les activités abandonnées.
- Pour le quatrième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont été de 467 millions de dollars, soit une hausse de 106 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Sur un exercice complet, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 13 pour cent, passant de 1 624 millions de dollars en 2001 à 1 827 millions de dollars en 2002.
- La Société a choisi de passer en charges les options sur actions, et cette modification comptable constatée au quatrième trimestre de 2002 a donné lieu à l'imputation d'une charge de 2 millions de dollars au bénéfice net pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002.
- L'Office national de l'énergie (ONÉ) a approuvé la demande de droits provisoires de 2003 pour le réseau principal au Canada de TransCanada en décembre 2002. L'ONÉ tiendra une audience publique à compter du 24 février 2003 pour étudier la demande de TransCanada au sujet de l'approbation des droits de 2003. En décembre également, la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta a approuvé des droits provisoires pour le réseau albertain de TransCanada.
- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 :
 - Les livraisons de gaz naturel du réseau de l'Alberta se sont établies en moyenne à 11,4 milliards de pieds cubes par jour (11,1 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont été de 11,2 milliards de pieds cubes par jour (11,4 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les livraisons du réseau principal au Canada à tous les points de livraison le long du réseau ont totalisé en moyenne 7,2 milliards de pieds cubes par jour (6,7 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les livraisons du réseau principal au Canada provenant de la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont établies à 6,1 milliards de pieds cubes par jour (5,7 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les livraisons du réseau de la Colombie-Britannique ont été en moyenne de 1,0 milliard de pieds cubes par jour (1,1 milliard de pieds cubes par jour en 2001)

« En 2002, nous avons fait preuve de diligence et de discipline dans la mise en application des stratégies fondamentales que nous avons définies il y a plus de deux ans, affirme Hal Kvisle, chef de la direction de TransCanada. Cela nous a permis d'afficher une fois de plus un solide rendement financier pour l'exercice écoulé et de faire augmenter notre bénéfice et nos flux de trésorerie. Nous sommes particulièrement fiers du niveau et de la qualité des fonds provenant de l'exploitation générés en 2002, qui ont augmenté de 13 pour cent comparativement à 2001. »

« Notre principal objectif, au moment de déterminer la meilleure utilisation de nos flux de trésorerie discrétionnaires, consiste toujours à accroître la valeur pour les actionnaires. Nous sommes heureux que les hausses du bénéfice et des flux de trésorerie aient permis au conseil de majorer le dividende pour le troisième exercice consécutif. Cette réalisation importante démontre clairement que les efforts que nous continuons de cibler sur nos deux entreprises essentielles, soit le transport du gaz naturel et la production d'électricité, continuent de porter leurs fruits. »

La situation financière de TransCanada a continué de s'améliorer durant 2002, alors que la Société a remboursé des dettes à l'échéance totalisant 486 millions de dollars, qu'elle a réduit ses billets à payer de 46 millions de dollars et qu'elle a augmenté les capitaux propres de 320 millions de dollars. La Société continue de disposer de solides liquidités alors qu'elle continue de générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation considérables. Compte non tenu des travaux d'entretien réguliers et de l'opération en cours au sujet de Bruce Power, ses engagements de capitaux dans l'avenir sont limités.

Durant le quatrième trimestre, TransCanada a mis en place une nouvelle facilité de crédit de 1,5 milliard de dollars auprès d'un syndicat bancaire pour remplacer les lignes de crédit échéant vers le milieu de 2003. La Société a par ailleurs déposé des prospectus préalables universels auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis d'un montant de 2 milliards de dollars et de 1 milliard de dollars US, respectivement.

« Notre bilan demeure solide et, comme nous l'avons démontré durant le quatrième trimestre, nous demeurons extrêmement bien placés pour tirer parti des occasions de croissance qui se présenteront dans nos entreprises essentielles, soit le transport du gaz naturel et la production d'électricité », a ajouté M. Kvisle.

TransCanada continue d'adhérer aux stratégies suivantes pour assurer sa croissance et générer de la valeur :

- Assurer la durabilité, la croissance et l'optimisation de son réseau de transport de gaz naturel en Amérique du Nord
- Établir un nouveau modèle d'entreprise réglementée qui est synonyme de valeur pour les clients, qui réduit les risques à long terme pour ses gazoducs de longue distance au Canada et qui permet à la Société de produire un rendement équitable et concurrentiel
- Assurer la croissance de son entreprise d'électricité
- Atteindre l'excellence opérationnelle, en mettant l'accent sur la prestation de services fiables à faible coût à ses clients
- Maintenir et utiliser sa solide position financière

« Nous croyons qu'il se présentera d'importantes occasions de poursuivre la croissance de nos entreprises de gazoducs et d'électricité au cours des dix prochaines années, a fait remarquer M. Kvisle. Toutefois, nous ne tenterons pas de grandir à tout prix. Nous continuerons à évaluer minutieusement toutes les occasions qui se présentent en accordant une attention particulière à l'acquisition et à la construction de biens hautement efficaces qui rehaussent la valeur pour les actionnaires. Nous continuerons à financer nos entreprises selon des principes conformes à notre cote de crédit de niveau A ».

« Nous avons pour objectif d'être l'une des entreprises de transport de gaz naturel et de production d'électricité les plus rentables, concurrentielles et fiables en Amérique du Nord. »

Points saillants du quatrième trimestre de 2002

En décembre 2002, TransCanada, en tant que membre d'un consortium, a signé une entente visant l'achat d'une participation de 31,6 pour cent dans la société en commandite Bruce Power (Bruce Power) et une participation d'environ 33,3 pour cent dans Bruce Power Inc., commandité de Bruce Power, en contrepartie d'environ 376 millions de dollars. Outre le prix d'achat, chaque membre du consortium financera un tiers (75 millions de dollars) du paiement du loyer reporté accéléré de 225 millions de dollars à Ontario Power Generation (OPG). En vertu d'un contrat de location, Bruce Power est locataire de la centrale nucléaire de Bruce en Ontario. Le contrat de location vient à échéance en 2018, et comporte une option de renouvellement jusqu'à concurrence de 25 ans.

Les deux autres membres du consortium sont Cameco Corporation et BPC Generation Infrastructure Trust, une fiducie établie par le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario.

« Notre investissement dans Bruce Power cadre très bien avec la stratégie de TransCanada, soit d'assurer la croissance de son entreprise d'électricité, a fait remarquer M. Kvisle. Nous avons systématiquement affirmé que chaque investissement que nous faisons dans le secteur de l'électricité doit être appuyé par des flux de trésorerie solides, stables et prévisibles et assorti de contrats comportant des garanties de revenus appréciables ou comporter des coûts de distribution peu élevés. »

L'installation de Bruce Power continuera d'être gérée et exploitée par la direction et le personnel actuels de Bruce Power. Aux termes du contrat de location, OPG est responsable du combustible épuisé et des passifs au titre du déclassement. L'opération devrait être ratifiée en février 2003.

En décembre 2002 également, TransCanada a conclu un partenariat à parts égales avec OPG pour évaluer la viabilité de la mise au point d'un centre énergétique alimenté au gaz naturel de 550 mégawatts (MW) pour répondre aux besoins croissants dans le centre-ville de Toronto. Le centre occuperait une partie des terrains où était située l'ancienne centrale R.L. Hearn d'OPG, dans le secteur Portlands de la région riveraine du centre-ville de Toronto.

En novembre 2002, TransCanada a ratifié l'acquisition de la centrale de ManChief d'une capacité de 300 MW, à Brush, au Colorado, au prix de 209 millions de dollars. La production totale de l'installation à cycle simple et à deux turbines est vendue en vertu de contrats d'achat ferme à long terme qui viennent à échéance en 2012.

« Nos actifs de premier ordre et notre capacité financière ainsi que l'expérience et le savoir-faire de notre personnel sont de précieux atouts pour TransCanada. Nous demeurons engagés à édifier une entreprise rentable et durable dans les secteurs des gazoducs et de l'électricité, a ajouté M. Kvisle. En 2002, TransCanada s'est démarquée comme un leader dans les secteurs des gazoducs et de l'électricité en Amérique du Nord. En 2003, nos efforts demeureront ciblés sur nos entreprises essentielles et sur le maintien de leur croissance, sans toutefois nuire à notre situation financière. »

Téléconférence

TransCanada tiendra une téléconférence à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) aujourd'hui au sujet des résultats financiers du quatrième trimestre de 2002 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 273-9672 (Amérique du Nord) ou le (416) 695-5806 (région de Toronto) au moins

dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada à www.transcanada.com.

La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction de TransCanada, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes suivra immédiatement.

La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 4 février 2003; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 1340403. La conférence transmise sur le site Web sera archivée pour retransmission.

Au sujet de TransCanada

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte croissance du Canada et des États-Unis. Lorsque l'opération avec Bruce Power sera ratifiée, TransCanada possédera, contrôlera, aménagera ou détiendra une participation dans des installations produisant environ 4 150 mégawatts d'électricité – un volume d'électricité pouvant répondre à la demande de plus de quatre millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à www.transcanada.com.

Points saillants des résultats financiers du quatrième trimestre de 2002
(non vérifié)

Résultats d'exploitation (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Produits	1 338	1 279	5 214	5 275
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	180	166	747	686
Activités abandonnées	-	20	-	(67)
	180	186	747	619
Flux de trésorerie				
Fonds provenant des activités poursuivies	467	361	1 827	1 624
Dépenses en immobilisations attribuables aux activités poursuivies	(193)	(171)	(586)	(440)
Données statistiques sur les actions ordinaires	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Bénéfice net (perte nette) de base par action				
Activités poursuivies	0,37 \$	0,35 \$	1,56 \$	1,44 \$
Activités abandonnées	-	0,05	-	(0,14)
	0,37 \$	0,40 \$	1,56 \$	1,30 \$
Dividende par action	0,25 \$	0,225 \$	1,00 \$	0,90 \$
Actions ordinaires en circulation (en millions)				
Moyenne pour la période	479,3	476,5	478,3	475,8
À la fin de la période	479,5	476,6	479,5	476,6

**TransCanada***Du possible au réel*

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2002

Rapport trimestriel aux actionnaires

Aperçu des résultats consolidés

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001 *	2002	2001 *
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	180	166	747	686
Activités abandonnées	-	20	-	(67)
	180	186	747	619
Bénéfice net (perte nette) de base par action				
Activités poursuivies	0,37 \$	0,35 \$	1,56 \$	1,44 \$
Activités abandonnées	-	0,05	-	(0,14)
	0,37 \$	0,40 \$	1,56 \$	1,30 \$

* Après retraitement; se reporter à la note 2, Modifications comptables, des notes afférentes aux états financiers consolidés.

Analyse par la direction

Le 28 janvier 2003, le conseil d'administration de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) a majoré le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de la Société, pour le porter de 0,25 \$ par action à 0,27 \$ par action pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, soit une augmentation de huit pour cent.

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés de TransCanada et des notes y afférentes joints aux présentes.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada (bénéfice net) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 s'est établi à 747 millions de dollars (1,56 \$ par action), comparativement à 686 millions de dollars (1,44 \$ par action) en 2001. Cette augmentation de 61 millions de dollars (0,12 \$ par action) en 2002 comparativement à 2001 s'explique principalement par le bénéfice supérieur généré par l'entreprise de transport et la réduction des charges dans le secteur Siège social, neutralisés en partie par le recul du bénéfice de l'entreprise d'électricité. En 2001, le bénéfice du secteur Électricité reflétait les importantes occasions découlant des prix élevés sur le marché et la volatilité des prix de l'électricité. En juin

2002, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a fait connaître à TransCanada sa décision au sujet de la demande concernant un rendement équitable (décision sur le rendement équitable) en vue de déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits définitifs de 2001 et de 2002 pour son réseau principal au Canada. Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 comprennent un bénéfice net après impôts de 36 millions de dollars (0,08 \$ par action), représentant l'incidence de la décision sur le rendement équitable pour 2001 (16 millions de dollars) et 2002 (20 millions de dollars). Les résultats comprennent également un montant de 7 millions de dollars se rapportant à la quote-part de TransCanada découlant d'une décision en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation au Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 a totalisé 747 millions de dollars (1,56 \$ par action), comparativement au chiffre de 619 millions de dollars (1,30 \$ par action) inscrit en 2001. Les résultats de 2001 comprenaient une perte nette liée aux activités abandonnées d'un montant de 67 millions de dollars (0,14 \$ par action).

Pour le quatrième trimestre de 2002, le bénéfice net de TransCanada a été de 180 millions de dollars (0,37 \$ par action), comparativement au bénéfice net de 166 millions de dollars (0,35 \$ par action) constaté au quatrième trimestre de 2001. Cette hausse de 14 millions de dollars (0,02 \$ par action) durant la période visée est surtout attribuable aux résultats plus favorables enregistrés dans le secteur Transport et aux dépenses inférieures engagées dans le secteur Siège social, neutralisés par le recul du bénéfice dans le secteur Électricité.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le quatrième trimestre de 2002 a totalisé 180 millions de dollars (0,37 \$ par action), comparativement au chiffre de 186 millions de dollars (0,40 \$ par action) au quatrième trimestre de 2001. Les résultats du quatrième trimestre de 2001 comprenaient un ajustement positif de 20 millions de dollars (0,05 \$ par action) après impôts à la provision pour perte liée aux activités abandonnées.

Comparativement à 2001, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 203 millions de dollars pour atteindre 1 827 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Pour le quatrième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont totalisé 467 millions de dollars, soit 106 millions de dollars de plus qu'au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

La Société a choisi de passer en charges les options sur actions, et cette modification comptable constatée au quatrième trimestre de 2002 a donné lieu à l'imputation d'une charge de 2 millions de dollars au bénéfice net pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002.

À compter du troisième trimestre de 2002, la Société a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice pour les contrats de commerce de produits énergétiques. Ces derniers étaient auparavant comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités (se reporter à la note 2, Modifications comptables, des notes afférentes aux états financiers consolidés). Cette modification a eu pour incidence cumulative au 1^{er} janvier 2001 de réduire les bénéfices non répartis de 20 millions de dollars. Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 comprenait un ajustement positif de 11 millions de dollars. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 est de 13 millions de dollars supérieur au chiffre qui aurait été déclaré selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande.

Aperçu des résultats par secteur

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Transport	162	153	653	585
Électricité	30	35	146	168
Siège social	(12)	(22)	(52)	(67)
Activités poursuivies	180	166	747	686
Activités abandonnées	-	20	-	(67)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	180	186	747	619

Transport

Le bénéfice net de l'entreprise de transport s'est élevé respectivement à 162 millions de dollars et à 653 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002.

Aperçu des résultats - Transport

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Gazoducs détenus en propriété exclusive				
Réseau de l'Alberta	56	59	214	204
Réseau principal au Canada	75	70	307	274
Réseau de la Colombie-Britannique	2	1	6	5
	133	130	527	483
Entreprises pipelinières nord-américaines				
Great Lakes	17	15	66	56
TC PipeLines, LP	5	4	17	15
Iroquois	3	4	18	16
Portland	-	-	2	(1)
Foothills	4	5	17	20
Trans Québec & Maritimes	2	2	8	8
Régions nordiques	(1)	(3)	(6)	(9)
Autres	(1)	(4)	4	(3)
	29	23	126	102
Bénéfice net	162	153	653	585

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Pour le quatrième trimestre de 2002, le bénéfice net du réseau de l'Alberta a diminué de 3 millions de dollars pour s'établir à 56 millions de dollars, comparativement à 59 millions de dollars pour le même trimestre en 2001. Ce recul s'explique principalement par la constatation au quatrième trimestre de 2001 de revenus incitatifs découlant des réductions des frais d'exploitation se

rapportant à 2001. Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 est de 10 millions supérieur au chiffre inscrit pour l'exercice précédent, surtout en raison d'un remboursement d'intérêt lié à une nouvelle cotisation de l'impôt pour un exercice antérieur et de l'échéance, pendant le premier trimestre de 2002, des coûts de soutien de transition de TransCanada liés à la structure de tarification fondée sur les produits et les points de réception. TransCanada négocie actuellement les besoins en revenus de 2003 avec les clients du réseau de l'Alberta. TransCanada prévoit soumettre à la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta (CESPA), d'ici le 28 février 2003, une demande d'approbation des besoins en revenus du réseau de l'Alberta pour 2003 ainsi que des droits, tarifs et charges définitifs pour 2003.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada s'est accru respectivement de 5 millions de dollars et de 33 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002, comparativement aux périodes correspondantes de 2001. Le bénéfice net de 2002 tient compte de la décision sur le rendement équitable prévoyant une majoration du ratio de l'avoir réputé des actions ordinaires, qui passait de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2001. La hausse du bénéfice découlant de la décision sur le rendement équitable a été en partie neutralisée par la baisse du taux de rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires, qui est passé de 9,61 pour cent en 2001 à 9,53 pour cent en 2002, et la base d'investissement moyenne inférieure. L'ONÉ tiendra une audience, qui devrait débuter le 24 février 2003, pour étudier la demande des droits et tarifs de 2003 pour le réseau principal au Canada. En septembre 2002, TransCanada a également déposé une demande auprès de l'ONÉ sollicitant l'examen et la modification de la décision au sujet du rendement équitable et préconisant que la demande de droits et tarifs de 2003 pour le réseau principal au Canada tienne compte de la décision découlant de l'examen et la modification. L'ONÉ n'a pas encore répondu à la demande d'examen et de modification de TransCanada.

Données statistiques sur l'exploitation Exercices terminés les 31 décembre (non vérifié)	Réseau de l'Alberta*		Réseau principal au Canada**		Réseau de la C.-B.	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	5 074	5 183	8 884	9 176	211	204
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	4 146	4 059	2 630	2 450	371	395
Moyenne par jour	11,4	11,1	7,2	6,7	1,0	1,1

*Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont totalisé 4 101 milliards de pieds cubes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 (4 170 milliards de pieds cubes en 2001); la moyenne quotidienne s'est établie à 11,2 milliards de pieds cubes (11,4 milliards de pieds cubes en 2001).

**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les livraisons du réseau principal au Canada en provenance de la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont établies à 2 221 milliards de pieds cubes (2 098 milliards de pieds cubes en 2001), soit une moyenne de 6,1 milliards de pieds cubes par jour (5,7 milliards de pieds cubes par jour en 2001).

Entreprises pipelinières nord-américaines

La quote-part de TransCanada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002 s'est élevée respectivement à 29 millions de dollars et à 126 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 6 millions de dollars et de 24 millions de dollars respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2001.

La progression du bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 s'explique par la quote-part de 7 millions de dollars revenant à TransCanada à la suite d'une décision rendue en faveur de

Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs. Compte non tenu de l'incidence de la décision en faveur de Great Lakes, l'accroissement du bénéfice net pour l'exercice 2002 complet est principalement attribuable aux marges supérieures sur les services de transport, à l'incidence des taux de change favorables sur les résultats d'exploitation supérieurs des sociétés pipelinières affiliées aux États-Unis ainsi qu'à la participation supplémentaire acquise par TransCanada dans Iroquois et Portland durant le deuxième trimestre de 2001. De plus, le bénéfice net tiré de la quote-part de TransCanada dans d'autres entreprises, y compris les installations de stockage de gaz CrossAlta (CrossAlta), Ventures LP et TransGas de Occidente, a augmenté de 7 millions de dollars en 2002, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

La hausse de 6 millions de dollars durant le quatrième trimestre de 2002 comparativement à 2001 provient surtout de la réduction des frais de mise en valeur dans les régions nordiques et des contributions supérieures de CrossAlta et de Great Lakes.

Électricité

Aperçu des résultats - Électricité

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Placement dans S.E.C. Électricité	9	10	36	39
Établissements du nord-est des États-Unis	35	55	149	159
Établissements dans l'Ouest	30	15	131	149
Frais généraux, administratifs et de soutien	(25)	(18)	(73)	(49)
Bénéfice d'exploitation et produits divers	49	62	243	298
Charges financières	(4)	(9)	(13)	(24)
Impôts sur les bénéfices	(15)	(18)	(84)	(106)
Bénéfice net	30	35	146	168

Le bénéfice net dégagé par l'entreprise d'électricité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 a été de 146 millions de dollars, soit 22 millions de dollars de moins qu'en 2001. Le bénéfice net a baissé de 5 millions de dollars, passant de 35 millions de dollars au quatrième trimestre de 2001 à 30 millions de dollars au quatrième trimestre de 2002.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers tirés du placement dans S.E.C. TransCanada Électricité (TransCanada Électricité) pour le trimestre terminé le 31 décembre 2002 ont été comparables aux résultats de la même période en 2001. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, le bénéfice a fléchi de 3 millions de dollars comparativement à 2001, principalement en raison de la panne de service imprévue à la centrale de Williams Lake durant la première moitié de 2002 et de la réduction de la participation de TransCanada dans TransCanada Électricité, qui est passée de 41,6 pour cent à 35,6 pour cent en octobre 2001.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers tirés des établissements du nord-est des États-Unis ont diminué de 10 millions de dollars et de 20 millions de dollars pour l'exercice et le trimestre terminés le 31 décembre 2002 respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2001. Cette baisse s'explique surtout par les produits d'exploitation inférieurs tirés des contrats de vente d'électricité à long terme en 2002 et par la capacité de TransCanada de tirer parti des occasions se présentant sur le marché au quatrième trimestre de 2001. Cette baisse annuelle a été en

partie neutralisée par le bénéfice tiré de la participation sur un exercice complet en 2002 dans Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P. acquise en juillet 2001.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2002, le bénéfice d'exploitation et les produits divers afférents aux établissements de l'Ouest ont totalisé 30 millions de dollars, soit 15 millions de dollars de plus que pour la même période en 2001. Les résultats de 2002 comprennent le bénéfice tiré de l'acquisition en décembre 2001 d'une participation de 50 pour cent dans la convention d'achat d'électricité (CAE) de la centrale Sundance B, la mise en exploitation commerciale, en janvier 2002, des centrales de Redwater et de Carseland, l'acquisition de la centrale de ManChief en novembre 2002 ainsi que les prix contractuels inférieurs obtenus pour la production vendue aux termes de la CAE de la centrale Sundance A comparativement à 2001. Le bénéfice d'exploitation et les produits divers inscrits pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 ont régressé de 18 millions de dollars comparativement aux résultats de la même période en 2001. Cette baisse s'explique avant tout par les prix contractuels inférieurs pour la CAE de Sundance A en 2002 et la capacité de TransCanada de tirer parti, durant la première moitié de 2001, d'occasions suscitées par la hausse des prix sur le marché et la volatilité accrue du prix de l'électricité. Ces baisses ont été en partie neutralisées par les produits d'exploitation tirés de la CAE de la centrale Sundance B et des centrales de Redwater, de Carseland et de ManChief.

La hausse des frais généraux, administratifs et de soutien pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002, comparativement aux périodes correspondantes de 2001, comprend les frais d'élaboration du projet supplémentaires et témoigne de l'investissement continu dans l'entreprise d'électricité.

Siège social

Pour le trimestre terminé les 31 décembre 2002 et 2001, les charges nettes ont été de 12 millions de dollars et de 22 millions de dollars respectivement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les charges nettes ont totalisé 52 millions de dollars, alors qu'elles avaient atteint 67 millions de dollars en 2001.

Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 comprenaient un ajustement positif de 5 millions de dollars aux gains de change, compte tenu de l'adoption rétroactive requise, le 1^{er} janvier 2002, d'une modification comptable liée à la conversion des devises étrangères préconisée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette modification de convention comptable n'a eu aucune incidence sur les résultats du trimestre terminé le 31 décembre 2001 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Les charges nettes du quatrième trimestre de 2002 ont été de 10 millions de dollars inférieures à celles du quatrième trimestre de 2001. Compte non tenu de l'incidence de la modification comptable liée à la conversion des devises étrangères, les résultats de l'exercice 2002 complet ont été de 20 millions de dollars supérieurs à ceux de 2001. Ces hausses proviennent essentiellement de la baisse des frais généraux et administratifs liés aux services à l'appui des activités abandonnées et de l'incidence favorable des taux d'intérêt inférieurs, en partie neutralisés par les charges financières supérieures découlant de la décision sur le rendement équitable.

Activités abandonnées

Le conseil d'administration a approuvé en juillet 2001 un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. La Société avait substantiellement achevé son retrait de l'entreprise de commercialisation du gaz au 31 décembre 2001. Tel qu'il est décrit dans l'analyse par la direction présentée dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, la Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz abandonnée. Au 31 décembre 2002, TransCanada a passé en revue la provision pour pertes liée aux activités abandonnées, y compris des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles d'un montant d'environ 100 millions de dollars relativement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elle a conclu qu'elle était adéquate. Par conséquent, les activités abandonnées n'ont aucunement influé sur le bénéfice en 2002.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont atteint 1 827 millions de dollars, soit 203 millions de dollars de plus qu'en 2001. Pour le quatrième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies se sont établis à 467 millions de dollars, soit une augmentation de 106 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

La capacité de TransCanada de générer, à court et à long terme, des liquidités et des quasi-espèces suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer d'assurer sa croissance prévue demeure pratiquement inchangée depuis le 31 décembre 2001.

Activités d'investissement

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2002, les dépenses en immobilisations, exclusion faite des acquisitions, ont totalisé respectivement 202 millions de dollars (174 millions de dollars en 2001) et 599 millions de dollars (492 millions de dollars en 2001). Elles se rapportaient principalement à l'entretien et au maintien de la capacité des installations de l'entreprise de transport ainsi qu'à la construction des centrales électriques de Bear Creek et de MacKay River en Alberta. Durant le quatrième trimestre de 2002, TransCanada a fait l'acquisition de la centrale de ManChief en contrepartie de 209 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les acquisitions ont totalisé 228 millions de dollars, alors qu'elles s'étaient élevées à 585 millions de dollars en 2001.

Activités de financement

En 2002, TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour rembourser des emprunts de 486 millions de dollars venus à échéance et réduire de 46 millions de dollars le solde des billets à payer.

Durant le quatrième trimestre de 2002, TransCanada a déposé des prospectus préalables au Canada et aux États-Unis admissibles pour l'émission d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et(ou) de titres de créances, y compris des billets à moyen terme, totalisant 2 milliards de dollars et des actions ordinaires, des actions privilégiées et(ou) de titres de créances totalisant 1 milliard de dollars US, respectivement. Toute offre de vente de titres conformément à ces prospectus préalables

sera faite exclusivement sous forme de suppléments de prospectus déposés auprès des autorités en valeurs mobilières pertinentes.

Durant le quatrième trimestre de 2002, TransCanada a mis en place une nouvelle facilité de crédit de 1,5 milliard de dollars auprès d'un syndicat bancaire pour remplacer les lignes de crédit venant à échéance vers le milieu de 2003.

Dividendes

Le 28 janvier 2003, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, un dividende trimestriel de 0,27 \$ par action ordinaire en circulation. Il s'agit du 157^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 30 avril 2003 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2003. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

Activités abandonnées

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ont totalisé 59 millions de dollars; pour la même période en 2001, la Société avait inscrit des sorties nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées de 659 millions de dollars. Les importantes sorties nettes de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 avaient été affectées principalement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elles avaient servi à remettre en 2001 la marge en espèces reçue en 2000, à régler les pertes sur les transactions gazières et à effectuer d'autres ajustements au fonds de roulement.

Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 ne comprennent aucune cession au titre des activités abandonnées, comparativement à des cessions de 1 170 millions de dollars en 2001.

Gestion des risques

Pour ce qui est des activités poursuivies, les risques de marché de TransCanada demeurent essentiellement inchangés depuis le 31 décembre 2001. Toutefois, compte tenu de la détérioration de la solvabilité d'un certain nombre de contreparties depuis le 31 décembre 2001, TransCanada a atténué ce risque de crédit accru, et continuera de le faire, en obtenant des garanties financières supplémentaires, y compris des lettres de crédit et(ou) des fonds en espèces. La Société demeure exposée à certains risques en raison de la cession de l'entreprise de commercialisation du gaz. Se reporter à l'explication fournie à la rubrique Résultats d'exploitation – Activités abandonnées. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

TransCanada gère les risques de marché et de crédit auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques et aux limites établies pour ses positions. Les lignes de conduite et limites sont conçues de manière à atténuer le risque de perte importante. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt et aux taux de change. La Société est également exposée à un risque de perte en raison du défaut de contreparties de respecter leurs engagements financiers.

Contrôles et procédures

Dans les 90 jours précédant le dépôt du présent rapport, la direction de TransCanada a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de divulgation de l'information (contrôles de divulgation de l'information) et des contrôles internes aux fins de la présentation de l'information financière (contrôles internes). Cette évaluation a permis au chef de la direction et au chef des finances de conclure que :

- les contrôles de divulgation de l'information de TransCanada permettent d'assurer que l'information importante au sujet de TransCanada est portée à la connaissance de la direction d'une manière opportune et est présentée dans le présent rapport trimestriel; et
- les contrôles internes de TransCanada permettent de fournir l'assurance que les états financiers du présent trimestre donnent une image fidèle de la situation financière de la Société selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De l'avis de ces dirigeants, et au meilleur de leurs connaissances, il n'y a eu aucun changement important dans les contrôles internes ou pour tout autre facteur qui pourrait avoir une incidence sensible sur les contrôles internes postérieurement à la date à laquelle une telle évaluation a été effectuée relativement au présent rapport trimestriel.

Convention comptable d'importance critique

La convention comptable d'importance critique de TransCanada concerne le mode de comptabilisation de ses activités réglementées. Elle demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur la convention comptable d'importance critique.

Perspectives

Les perspectives pour les secteurs d'activité de la Société sont relativement inchangées depuis le 31 décembre 2001. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de la Société, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

Grâce à son bénéfice et à ses flux de trésorerie, ainsi qu'à son bilan solide, la Société continue de jouir de la souplesse financière nécessaire pour investir judicieusement dans ses entreprises essentielles, soit le transport et l'électricité. Les cotes de crédit sur les titres d'emprunt de premier rang non garantis de la Société accordées par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), Moody's Investors Service (Moody's) et Standard & Poor's sont actuellement A, A2 et A-, respectivement. Le 23 décembre 2002, Standard & Poor's a placé sa cote sur les titres d'emprunt non garantis de premier rang de TransCanada sous surveillance pour cause de perception négative. DBRS et Moody's continuent de considérer ses perspectives d'avenir comme étant stables.

Autres faits nouveaux

Transport

Gazoducs détenus en propriété exclusive

En décembre 2002, la CESP A a approuvé les droits provisoires de 2003 pour le réseau de l'Alberta. TransCanada négocie actuellement les besoins en revenus de 2003 avec les clients du réseau de l'Alberta. TransCanada prévoit soumettre à la CESP A, d'ici le 28 février 2003, une demande d'approbation des besoins en revenus de 2003 pour le réseau de l'Alberta ainsi que des droits, taux et charges définitifs de 2003.

En décembre 2002, l'ONÉ a approuvé les droits provisoires pour le réseau principal de TransCanada. L'ONÉ tiendra une audience publique, qui devrait débiter le 24 février 2003, pour étudier la demande d'approbation des droits de TransCanada pour 2003.

Entreprises pipelinières nord-américaines

En janvier 2003, la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis a approuvé, sous réserve d'une période de commentaires publics, les nouveaux droits pour le réseau de transport du gaz naturel de Portland. Ils entreront en vigueur rétroactivement avec prise d'effet en avril 2002.

Électricité

En novembre 2002, TransCanada a ratifié l'acquisition de la centrale électrique de ManChief auprès d'El Paso, en contrepartie de 209 millions de dollars. La centrale de ManChief est située près de Brush, au Colorado, et a une capacité de production de 300 mégawatts (MW). La production totale de l'installation à cycle simple et à deux turbines est vendue en vertu de contrats d'achat ferme à long terme qui viennent à échéance en 2012.

En décembre 2002, TransCanada a conclu une entente aux termes de laquelle des sociétés lui étant affiliées se porteront acquéreurs d'une participation de 31,6 pour cent dans la société en commandite Bruce Power (Bruce Power) et d'une participation d'environ 33,3 pour cent dans Bruce Power Inc., le commandité de Bruce Power, auprès de British Energy plc (BE) en contrepartie d'environ 376 millions de dollars. En outre, TransCanada financera un tiers (75 millions de dollars) du paiement du loyer reporté accéléré de 225 millions de dollars à Ontario Power Generation (OPG). À l'heure actuelle, BE and Cameco Corporation (Cameco) détiennent indirectement une participation dans Bruce Power avec le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses du Secteur Énergétique et The Society of Energy Professionals. En tant que membre d'un consortium qui regroupe Cameco et BPC Generation Infrastructure Trust, une fiducie créée par le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, TransCanada prévoit ratifier l'opération en février 2003, lorsque les consentements et les autorisations réglementaires nécessaires auront été reçus. Les installations de Bruce Power consistent en deux centrales nucléaires – Bruce B et Bruce A. Bruce B compte quatre réacteurs ayant une production de 3 140 MW. Bruce A consiste en quatre réacteurs de 769 MW, qui ne sont pas en exploitation à l'heure actuelle. Deux des réacteurs de Bruce A devraient être remis en exploitation d'ici l'été 2003. Bruce Power loue les installations en vertu d'un bail échéant en 2018 qui est assorti d'une option de renouvellement jusqu'à concurrence de 25 ans. L'installation de Bruce Power continuera d'être gérée et exploitée par la direction et le personnel actuels de Bruce Power. OPG est responsable du combustible épuisé et des passifs au titre du déclassement.

En décembre 2002, TransCanada et OPG ont annoncé la création de la société en commandite Portlands Energy Centre, dans le cadre d'un partenariat à parts égales. La société en commandite évaluera la viabilité de la mise sur pied d'une installation de cogénération alimentée au gaz naturel à cycle combiné d'une capacité de 550 MW. L'installation serait aménagée dans le secteur Portlands de la région riveraine du centre-ville de Toronto

Informations prospectives

Le présent rapport trimestriel contient des informations prospectives qui sont assujetties à des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prévus dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de TransCanada de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs et de l'électricité ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces facteurs et sur d'autres, prière de consulter les rapports déposés par TransCanada auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada et de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. TransCanada n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

États consolidés des résultats

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Produits	1 338	1 279	5 214	5 275
Charges				
Charges d'exploitation	584	548	2 173	2 330
Amortissement	217	204	848	793
	801	752	3 021	3 123
Bénéfice d'exploitation	537	527	2 193	2 152
Autres charges (produits)				
Charges financières	215	225	867	889
Charges financières des coentreprises	23	29	90	107
Intérêts créditeurs et autres produits	(24)	(14)	(86)	(77)
	214	240	871	919
Bénéfice tiré des activités poursuivies				
avant impôts sur les bénéfices	323	287	1 322	1 233
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	128	106	517	480
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	195	181	805	753
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	-	20	-	(67)
Bénéfice net	195	201	805	686
Charges liées aux titres privilégiés	10	10	36	45
Dividendes sur les actions privilégiées	5	5	22	22
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	180	186	747	619
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	180	166	747	686
Activités abandonnées	-	20	-	(67)
	180	186	747	619
Bénéfice net (perte nette) par action				
Activités poursuivies	0,37 \$	0,35 \$	1,56 \$	1,44 \$
Activités abandonnées	-	0,05	-	(0,14)
De base	0,37 \$	0,40 \$	1,56 \$	1,30 \$
Dilué	0,37 \$	0,40 \$	1,55 \$	1,30 \$
Nombre moyen d'actions en circulation				
De base (en millions)	479,3	476,5	478,3	475,8
Dilué (en millions)	481,7	478,4	480,7	477,6

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	195	181	805	753
Amortissement	217	204	848	793
Impôts futurs	67	6	247	127
Autres	(12)	(30)	(73)	(49)
Fonds provenant des activités poursuivies	467	361	1 827	1 624
Diminution du fonds de roulement d'exploitation	101	99	33	170
Rentrées nettes liées aux activités poursuivies	568	460	1 860	1 794
Rentrées nettes (sorties nettes) liées aux activités abandonnées	29	4	59	(659)
	597	464	1 919	1 135
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(202)	(174)	(599)	(492)
Acquisitions, déduction faite de l'encaisse acquise	(209)	(110)	(228)	(585)
Aliénation d'éléments d'actif	-	216	-	1 170
Montants reportés et autres	(103)	(7)	(115)	30
Rentrées nettes (sortie nettes) liées aux activités d'investissement	(514)	(75)	(942)	123
Activités de financement				
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(139)	(138)	(546)	(517)
Billets à payer émis (remboursés), montant net	182	336	(46)	186
Réduction de la dette à long terme	(256)	(164)	(486)	(793)
Dette sans recours émise par les coentreprises	20	5	44	23
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(29)	(85)	(80)	(132)
Actions ordinaires émises	7	5	50	24
Parts de coentreprises émises	-	59	-	59
Actions privilégiées rachetées	-	(318)	-	(318)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(215)	(300)	(1 064)	(1 468)
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des placements à court terme	(132)	89	(87)	(210)
Encaisse et placements à court terme				
Au début de la période	344	210	299	509
Encaisse et placements à court terme				
À la fin de la période	212	299	212	299

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

(non vérifié)

31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	212	299
Débiteurs	691	655
Stocks	178	177
Autres	102	43
	1 183	1 174
Placements à long terme	291	268
Immobilisations corporelles	17 496	17 685
Autres éléments d'actif	946	827
	19 916	19 954
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Billets à payer	297	343
Créditeurs	902	786
Intérêts courus	227	233
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	517	483
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à court terme	75	44
Provision pour perte liée aux activités abandonnées	234	264
	2 252	2 153
Montants reportés	353	393
Dette à long terme	8 815	9 347
Impôts futurs	226	39
Dette sans recours des coentreprises	1 222	1 295
Déventures subordonnées de rang inférieur	238	237
	13 106	13 464
Capitaux propres		
Titres privilégiés	674	675
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4 614	4 564
Surplus d'apport	265	263
Bénéfices non répartis	854	586
Écart de conversion	14	13
	6 810	6 490
	19 916	19 954

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié) (en millions de dollars)	Exercices terminés les 31 décembre	
	2002	2001
Solde au début de la période	586	395
Bénéfice net	805	686
Charges liées aux titres privilégiés	(36)	(45)
Dividendes sur actions privilégiées	(22)	(22)
Dividendes sur actions ordinaires	(479)	(428)
	854	586

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, exception faite des modifications décrites ci-après. Ces états financiers consolidés ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2001 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

Réglementation

En juin 2002, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a fait connaître à la Société sa décision sur la demande concernant un rendement équitable (décision sur le rendement équitable) visant à déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits définitifs pour 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada. La décision sur le rendement équitable au sujet du coût du capital prévoyait une augmentation du ratio de l'avoir réputé des actionnaires ordinaires, qui passait de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2001. L'ONÉ a également décidé que le rendement de l'avoir calculé en fonction de la formule de l'ONÉ demeurerait approprié pour le réseau principal au Canada, ce qui donne lieu à un taux de rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires approuvé de 9,61 pour cent pour 2001 et de 9,53 pour cent pour 2002. Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 comprennent un bénéfice net après impôts de 36 millions de dollars (0,08 \$ par action) représentant l'incidence de la décision sur le rendement équitable pour 2001 (16 millions de dollars) et 2002 (20 millions de dollars).

2. Modifications comptables

Gestion du risque de prix

En date du 30 septembre 2002, la Société a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice pour les contrats de commerce de produits énergétiques, conclus dans le cadre de ses activités poursuivies, qui étaient auparavant comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités. Cette modification élimine les gains et les pertes non matérialisés sur les contrats de commerce énergétique constatés en vertu de la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Au 1^{er} janvier 2001, cette modification comptable a eu pour incidence cumulative de réduire les bénéfices non répartis de

20 millions de dollars. L'incidence de la modification sur le bénéfice net s'est traduite par une hausse de 5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2002 (baisse de 1 million de dollars en 2001) et une hausse de 13 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 (hausse de 11 millions de dollars en 2001). L'incidence de cette modification est reflétée dans les résultats du secteur Électricité.

Conversion des devises étrangères

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, une modification apportée au chapitre 1650 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), « Conversion des devises étrangères ». Cette modification supprime le report et l'amortissement des gains et des pertes de change non matérialisés au titre des éléments monétaires libellés en devises étrangères dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités. Au 1^{er} janvier 2001, l'incidence cumulative de cette modification comptable s'est traduite par une augmentation de 1 million de dollars des bénéfices non répartis. L'incidence de la modification sur le bénéfice net a été de néant pour le quatrième trimestre de 2002 (néant en 2001) et de néant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 (augmentation de 5 millions de dollars en 2001). L'incidence de cette modification est reflétée dans les résultats du secteur Siège social.

Rémunération à base d'actions

TransCanada a adopté, en 2002, le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ce chapitre définit les normes de constatation, d'évaluation et de présentation de la rémunération et d'autres paiements à base d'actions en échange de biens et de services. Il s'applique aux opérations dans le cadre desquelles une entreprise attribue des actions ordinaires, des options d'achat d'actions (aussi appelées « options sur actions ») ou d'autres instruments de capitaux propres ou engage des passifs dont le montant est fonction du prix des actions ordinaires ou d'autres instruments de capitaux propres. Cette norme permet aux entreprises soit de passer en charges, durant la période d'acquisition, la juste valeur des options sur actions attribuées, soit d'en divulguer l'incidence.

La Société a choisi de passer en charges les options sur actions, et cette modification comptable constatée au quatrième trimestre de 2002 s'est traduite par l'imputation d'une charge de 2 millions de dollars au bénéfice net. Cette charge est reflétée dans les résultats des secteurs Transport et Électricité. La Société utilise le modèle de Black et Scholes pour effectuer ce calcul.

Le 25 février 2002, la Société a émis 1 946 300 options sur actions ordinaires au prix de 21,43 \$ aux termes du régime d'intéressement des cadres de la Société. Pour ces options, 25 pour cent des actions ordinaires visées par les options peuvent être achetées à la date d'attribution, et une autre tranche de 25 pour cent peut être achetée à chacune des trois dates d'anniversaire de l'attribution subséquentes.

Compte tenu des modifications comptables, les postes suivants des bilans consolidés, des états consolidés des résultats et des états consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 ont été retraités comme suit.

(non vérifié - en millions de dollars)	2001
Bilan consolidé	
Actifs de commerce de produits énergétiques	
Actif à court terme	-
Actif à long terme	-
Autres éléments d'actif	827
Actif d'impôts futurs	-
Total de l'actif	19 954
Passifs de commerce de produits énergétiques	
Passif à court terme	-
Passif à long terme	-
Passif d'impôts futurs	39
Total du passif	13 464
Bénéfices non répartis	586
 État consolidé des résultats	
Produits	5 275
Charges d'exploitation	2 330
Charges financières	889
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	480
Bénéfice net	686
 État consolidé des flux de trésorerie	
Fonds provenant des activités poursuivies	1 624
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	123

3. Information sectorielle

	Transport		Électricité		Siège social		Total	
Trimestres terminés les 31 décembre (non vérifié - en millions de dollars)	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	1 007	990	331	289	-	-	1 338	1 279
Charges d'exploitation	(319)	(313)	(264)	(219)	(1)	(16)	(584)	(548)
Amortissement	(197)	(191)	(20)	(12)	-	(1)	(217)	(204)
Bénéfice (perte) d'exploitation	491	486	47	58	(1)	(17)	537	527
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(205)	(212)	(4)	(4)	(21)	(24)	(230)	(240)
Charges financières des coentreprises	(23)	(24)	-	(5)	-	-	(23)	(29)
Intérêts créditeurs et autres produits	12	5	2	4	10	5	24	14
Impôts sur les bénéfices	(113)	(102)	(15)	(18)	-	14	(128)	(106)
Activités poursuivies	162	153	30	35	(12)	(22)	180	166
Activités abandonnées							-	20
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							180	186

	Transport		Électricité		Siège social		Total	
Exercices terminés les 31 décembre (non vérifié - en millions de dollars)	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	3 921	3 880	1 293	1 395	-	-	5 214	5 275
Charges d'exploitation	(1 166)	(1 226)	(998)	(1 073)	(9)	(31)	(2 173)	(2 330)
Amortissement	(783)	(753)	(65)	(37)	-	(3)	(848)	(793)
Bénéfice (perte) d'exploitation	1 972	1 901	230	285	(9)	(34)	2 193	2 152
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(821)	(856)	(13)	(15)	(91)	(85)	(925)	(956)
Charges financières des coentreprises	(90)	(98)	-	(9)	-	-	(90)	(107)
Intérêts créditeurs et autres produits	50	30	13	13	23	34	86	77
Impôts sur les bénéfices	(458)	(392)	(84)	(106)	25	18	(517)	(480)
Activités poursuivies	653	585	146	168	(52)	(67)	747	686
Activités abandonnées							-	(67)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							747	619

Total de l'actif

31 décembre (non vérifié - en millions de dollars)

	2002	2001
Transport	16 979	17 269
Électricité	2 292	1 880
Siège social	457	480
Activités poursuivies	19 728	19 629
Activités abandonnées	188	325
	19 916	19 954

4. Activités abandonnées

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société, qui assurait des approvisionnements, des services de transport et de gestion des biens, ainsi que des produits et services financiers structurés. En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé un plan (plan de décembre) de cession de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. Les cessions prévues aux termes des deux plans avaient essentiellement été menées à bien au 31 décembre 2001.

La Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz cédée. Au 31 décembre 2002, la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris une somme d'environ 100 millions de dollars au titre des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles liés à l'entreprise de commercialisation du gaz, a été passée en revue et jugée appropriée.

Les produits liés aux activités abandonnées se sont établis à 6 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2002 (703 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2001) et à 36 millions de dollars pour les douze mois terminés le 31 décembre 2002 (12 895 millions de dollars en 2001). La provision pour perte liée aux activités abandonnées totalisait 234 millions de dollars au 31 décembre 2002 (264 millions de dollars au 31 décembre 2001). Ce chiffre comprend un montant de 129 millions de dollars (129 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié à la commercialisation du gaz et un montant de 105 millions de dollars (135 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié au plan de décembre.

Autres informations financières sur les activités abandonnées

Les montants liés aux activités abandonnées ci-dessous sont compris dans le bilan consolidé.

31 décembre (non vérifié - en millions de dollars)	2002	2001
Actif à court terme	79	113
Actif à long terme	109	212
Passif à court terme	(98)	(116)
Passif à long terme	-	(9)
Actif net lié aux activités abandonnées	90	200

5. Éventualités

Le procureur général de la Californie a déposé une plainte auprès de la Cour supérieure de la Californie en vertu du code des entreprises et des professions de la Californie. La plainte allègue que certaines filiales de TransCanada et sociétés lui étant affiliées se sont livrées à des opérations de vente ou d'achat d'électricité en Californie pour lesquelles les exigences de la loi fédérale sur l'électricité et des ordonnances de la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) des États-Unis n'ont pas été respectées. TransCanada estime que les activités de ses filiales et des sociétés lui étant affiliées sont conformes aux exigences de la loi fédérale sur l'électricité et de la FERC. TransCanada croit que la plainte n'est pas fondée et se défend vigoureusement. La Société n'a constitué aucune provision liée à un passif éventuel.

La Canadian Alliance of Pipeline Landowners' Associations et deux propriétaires fonciers individuels ont intenté, en vertu de la *Loi de 1992 sur les recours collectifs* de l'Ontario, une action contre la Société et Enbridge Inc. pour les dommages qu'ils auraient présumément subis du fait qu'ils se soient vu imposer, sur leurs terrains, une zone de contrôle qui se situe dans les 30 mètres de part et d'autre de la canalisation, conformément à l'article 112 de la *Loi de l'Office national de l'énergie*. La Société croit que la demande n'est pas fondée et se défendra vigoureusement. La Société n'a constitué aucune provision liée à un passif éventuel. Tout passif, s'il en est, serait traité par le truchement du processus de réglementation.

La Société et ses filiales sont l'objet de diverses procédures et poursuites dans le cadre de leurs activités courantes. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire le résultat final de ces procédures et poursuites, la direction estime que leur résolution n'aura pas de conséquences importantes sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

Renseignements complémentaires

Au 31 décembre 2002, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 479 502 342. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 12 892 452, dont 10 257 626 pouvaient être levées au 31 décembre 2002.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements :

Relations avec les investisseurs, au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta/Debbie Persad au (403) 920-7911. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457. Relations avec les médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz au (403) 920-7877

Site Internet de TransCanada : <http://www.transcanada.com>